

Semaine sportive, culturelle et associative Année scolaire 2019 / 2020

Cahier des charges pour les classes maternelles et élémentaires

Rappels des objectifs

La mission première de l'USEP est de favoriser la mise en œuvre et le déroulement de la rencontre sportive associative dans laquelle l'enfant est au cœur du projet et ce quel que soit le cycle et le niveau des élèves. Cette rencontre peut bien évidemment concerner les élèves mais dans le contexte actuel et en référence aux directives de l'Education Nationale et aux axes de développement de l'USEP 27, cette rencontre doit également permettre de favoriser l'ouverture de l'école et par conséquent le partage entre les différents membres de la communauté éducative. Une rencontre inter-classes et une rencontre avec les familles construites par les élèves demeurent pour cette nouvelle année scolaire les priorités de notre engagement auprès des écoles.

Cette démarche est possible avec tous les niveaux de classe !!

Ainsi, le projet d'une semaine sportive, culturelle et associative au sein de l'école a pour vocation de :

- Permettre aux élèves de découvrir et de pratiquer des activités sportives innovantes,
- Découvrir des outils spécifiques USEP favorisant les échanges et la construction de la pensée entre les élèves dans le cadre des programmes ainsi qu'une première « Education au choix »,
- Découvrir les aspects culturels liés aux activités sportives pratiquées (origine, histoire ...) pendant la semaine. Cette approche culturelle fait bien évidemment l'objet d'un aménagement des démarches en fonction des niveaux de classe concernés,
- Développer les compétences liées à la pratique de l'EPS (en maternelle : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique),
- Dynamiser les situations de productions orales et de productions d'écrits (débat, présentation à des pairs, explication des règles, création d'un journal, création de supports de communication, écriture des règles de jeux, courriers divers...),
- Favoriser l'ouverture de l'école et inscrire le projet dans la vie de la commune ; la rencontre sportive associative étant un levier privilégié en faveur du climat scolaire.
- Favoriser l'échange entre les partenaires,
- S'approprier une démarche de vie associative en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

Le projet englobe donc différents domaines disciplinaires :

- Education Physique et Sportive et Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Maîtrise de la langue, histoire, géographie,
- Enseignement Moral et Civique,

...

L'utilisation des outils informatiques et numériques (recherche internet, traitement de texte, photographie ...) doit également permettre de développer les compétences en référence au deuxième domaine du Socle commun de compétences et de culture : les méthodes et outils pour apprendre.

En maternelle, la semaine sportive culturelle et associative est un projet privilégié pour répondre aux exigences des nouveaux programmes.

- Apprendre en Jouant
- Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes
- Apprendre en s'exerçant
- Apprendre en se remémorant et en mémorisant
- Comprendre la fonction de l'école
- Se construire au sein d'un groupe

Une attention particulière est portée aux différents domaines d'apprentissage mais bien évidemment plus particulièrement au langage (*échanger et réfléchir avec les autres, découvrir la fonction de l'écrit...*) et au domaine « *Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité sportive* »

Chaque projet sera mûrement réfléchi avec l'équipe pédagogique afin de répondre aux attentes de l'école et aux besoins des élèves. Néanmoins, forts de notre expérience avec plus de 40 semaines sportives mises en œuvre, voici quelques exemples de thèmes abordés lors des **précédentes éditions** :

- Les activités circassiennes
- La danse
- Sports anglo-saxons (cricket, rugby, golf...)
- Jeux collectifs à partir de matériel innovant (poulball, kinball...)
- Les jeux collectifs avec ballons
- Les activités d'orientation
- Les jeux traditionnels et les jeux du patrimoine
- « Robin des bois » (tir à l'arc, sarbacane, escrime...)
- Jeux de renvoi (badminton, ogo sport, frondes, coxi bola...)
- Pratique physique et sportive et handicap
- Les activités cyclistes
- Les pratiques enchaînées (biathlon, duathlon...)

Mise en œuvre de la semaine

Au cours de la semaine et sous forme d'ateliers, il y aura donc une alternance régulière entre différents temps :

- Pratiques d'APSA,
- Recherches ou présentations documentaires sur les APSA pratiquées,
- Productions orales et d'écrits.
- Echanges autour de la vie associative avec la mise en œuvre de débats associatifs.
- Lorsque c'est possible, rencontre avec des associations ou partenaires locaux.
- Préparation par les élèves d'ateliers pour une rencontre sportive.
- Un temps de pratique sportive en famille, les élus, les partenaires le **samedi matin** géré par les élèves ou le **mercredi après-midi en fonction des contraintes locales**.

Ce temps de préparation, d'organisation et de gestion des ateliers est mené également avec des élèves de maternelle.

En effet, lors de la semaine sportive, les enfants sont sensibilisés à la construction et à la maîtrise des règles du jeu. Ils sont amenés à découvrir, pratiquer et maîtriser le contenu des APSA pour ensuite préparer une rencontre sportive pour les familles au cours de laquelle ils ont à leur charge la gestion matérielle, l'organisation et l'installation des aires de jeu mais aussi la gestion des ateliers et l'arbitrage. Cette proposition fonctionne aussi bien avec des Cycle 3 que des élèves de maternelle.

Conditions de participation

- Participation de **deux ou trois classes** d'une même école pour favoriser les échanges et dynamiser le projet. Des projets sont envisageables avec davantage de classes. Dans ce cas, un montage pédagogique et financier est à envisager et à discuter.
- Accord des enseignants sur leur implication dans le projet au regard de l'investissement prévu,

- Rédaction d'une **note/courrier synthétique précisant les motivations** des enseignants ou des futurs élèves de la classe,
- Possibilité de disposer d'installations sportives. ATTENTION : les volontés ne sont pas toujours en adéquation avec les possibilités matérielles. N'hésitez pas à nous contacter rapidement à ce sujet.
- Equipement informatique accessible (emprunt du matériel de la circonscription à négocier)
- **Affiliation à l'USEP.**

Important : l'USEP 27 par son expertise peut apporter un certain nombre de pistes en fonction des souhaits exprimés par les enseignants. Néanmoins, il ne s'agit en aucun cas de projets « clés en main ». Chacun d'entre eux est unique et en lien avec les besoins des élèves et des équipes pédagogiques. La préparation du projet et sa mise en œuvre est le fruit d'une étroite collaboration entre enseignants, intervenants USEP et lorsque c'est possible le CPC EPS. Des temps de concertation seront à prévoir au cours de la semaine afin d'adapter quotidiennement les contenus et les démarches. Le cahier des charges sera co-construit.

Accompagnement prévu

- Accompagnement dans la structuration du projet par le délégué, les éducateurs USEP 27 et le CPC EPS
- Mise à disposition des deux éducateurs sportifs de l'USEP,
- Mise à disposition du matériel sportif,
- Présence du délégué USEP et du CPC EPS à certains moments de la semaine,
- Accompagnement de l'équipe de circonscription dans la mesure de ses disponibilités,
- Assurance comprise avec l'affiliation USEP,
- Accompagnement logistique lors de la rencontre avec la communauté éducative (matériel, sono...)

Autres informations pratiques:

- **Périodes :**

En 2019/2020, possibilité d'accompagnement de 10 projets d'une semaine chacun dont :

- 3 à 4 semaines sportives en début d'année (de mi-septembre à mi-octobre) dans le cadre de l'opération « l'USEP bouge la rentrée ! »
- Semaines sportives avant les congés d'hiver pour des écoles bénéficiant d'infrastructures (gymnase...) ou entre les congés d'hiver et de printemps.
- Possibilité d'accompagnement de projets aux mois de mai et juin.

- **Coût pour une même école :** (un échelonnement du paiement peut bien sûr être envisagé)

- Deux classes : 800 euros
- 3 classes : à voir en fonction des effectifs. Néanmoins, si l'effectif global n'excède pas 60 enfants le tarif est le même que pour 2 classes. Pour les autres cas de figure, contacter le délégué départemental.
- 4 classes : 1600

Pour davantage de classes, contacter par téléphone le délégué départemental Olivier HUREL au 06 84 12 43 17 ou par mail à l'adresse usep27@ac-rouen.fr

- **Classes concernées :** classes des cycles 1, 2 et 3.

- **Durée de la semaine :**

Temps scolaire de toute la semaine concernée et un temps extra-scolaire (Exemple : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi et samedi matin réservé à un temps de rencontre sportive avec la communauté éducative locale)

Néanmoins, en fonction des réalités locales et des niveaux de classes, d'autres propositions d'emploi du temps peuvent voir le jour afin d'être cohérents et en phase avec les besoins et les capacités des élèves.

Exemples :

- lundi/mardi semaine 1 puis lundi/mardi semaine suivante + mercredi matin et mercredi après-midi rencontre avec les familles,
 - lundi/mardi/ mercredi matin sur une première semaine puis jeudi, vendredi, samedi matin sur une autre semaine.
- Restauration : merci de bien vouloir nous préciser s'il est possible de commander des repas auprès du service de cantine pour les éducateurs qui seront présents au cours de cette semaine.
 - **Date de retour des courriers de motivation : le vendredi 28 juin 2019** (à envoyer par retour de mail à usep27@ac-rouen.fr). Date limite de retour afin d'informer les écoles retenues avant les congés d'été.

Pour d'éventuelles informations complémentaires, vous pouvez contacter le délégué départemental Olivier Hurel au 06 84 12 43 17

Afin que nous puissions étudier les candidatures, n'oubliez pas de nous faire parvenir votre courrier de motivation en précisant également les classes concernées, le nom des enseignants ainsi que les effectifs. Nous vous remercions de bien vouloir préciser dans celui-ci que vous avez bien pris en compte les conditions de participation (organisation, coût...) et de le signer.

Vous recevrez une réponse dès cette fin d'année et un temps de rencontre avec l'équipe sera programmé.

Pour le Comité Départemental USEP 27,
Le délégué départemental
Olivier HUREL

